



Ville de Dreux

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 18 OCTOBRE 2024**Délibération N°55/2024****Décision Modificative n°2
Budget Annexe – Service d'Aide A Domicile**

712

Rapporteur : Mounir CHAKKAR

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	10
Nombre de pouvoirs	2
Nombre de votants	12

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit octobre à 17h30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 9 octobre 2024, se sont réunis Salle des Commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR.

Etai^{ent} présents :

Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Christine PICARD, Valérie VERDIER-DAUTREME, Isabelle ANTORE, Jacques DAUTREME, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET, Nadine TOUTAIN, Philippe VISERY.

Etai^{ent} excusés :

Pierre-Frédéric BILLET (pouvoir à Mounir CHAKKAR), Carine GENTIL, Josette MARTIN, Caroline VABRE (pouvoir à Silvia COUSIN), Sophie WILLEMIN, Nadine CHOLIN, Marie-Christine RUTKOWSKI.
Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Le budget du Service d'Aide A Domicile doit faire l'objet d'ajustements sur les dépenses, en raison de remboursements de trop-perçus pour l'exercice 2023, relatifs à la dotation complémentaire et au Complément de Traitement Indiciaire (CTI).

Concernant la dotation complémentaire, les crédits initialement versés n'ont pas pu être justifiés en raison de la non-réalisation de certaines actions prévues dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), entraînant ainsi la nécessité de rembourser les montants perçus en excédent. Ces actions et le bilan 2023 sont jointes en annexe.

Pour ce qui est de la dotation liée au CTI, les estimations budgétaires inscrites au Budget Primitif étaient basées sur les prévisions d'activité pour l'exercice N+1, qui se sont révélées supérieures à l'activité réellement réalisée. Il est donc nécessaire de procéder au remboursement du trop-perçu pour cette dotation.

Je vous propose donc d'adopter la Décision Modificative n°2 du Budget annexe Service d'Aide A Domicile comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	MONTANT	COMMENTAIRES
DÉPENSES		
<u>GROUPE II : dépenses afférentes au personnel</u>		
Chapitre 012	-29 115,38 €	-12 620.61 € = montant correspondant au remboursement du trop-perçu au titre de la dotation complémentaire versée par le Conseil Départemental sur l'exercice 2023. -16 494.77 € = montant correspondant au remboursement du trop-perçu au titre de la dotation du complément de traitement indiciaire versée par le Conseil Départemental sur l'exercice 2023.
<u>GROUPE III : dépenses afférentes à la structure</u>		
Chapitre 016	29 115,38 €	Crédits transférés au chapitre 016 pour effectuer les opérations comptables nécessaires aux remboursements des trop-perçus des dotations 2023.
TOTAL	0,00 €	

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé de Mounir CHAKKAR

Adopte la Décision Modificative n°2 du Budget annexe Service d'Aide A Domicile.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécurse citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour le Président, par délégation de signature
Le Vice-Président
du Centre Communal d'Action Sociale



Mounir CHAKKAR

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux
Et publication sur le site Internet de la Ville de Dreux le 23/10/2024

Accusé de réception en préfecture
028-262800584-20241018-55-2024-DE
Date de télétransmission : 23/10/2024
Date de réception préfecture : 23/10/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DREUX AGGLOMERATION

ETABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX ET MEDICO - SOCIAUX

M22

DECISION MODIFICATIVE N°2

ANNEE 2024

**ANNEXE 1: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT
ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES
(arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)**

ETABLISSEMENT : SERVICE D'AIDE A DOMICILE

ADRESSE : 2 rue de Châteaudun - BP 80129 - 28103 DREUX Cédex

ORGANSIME GESTIONNAIRE : Centre Communal d’Action Sociale de Dreux

TELEPHONE : 02.37.38.87.05

FAX : 02.37.38.87.06

Email : c.cabrira@ville-dreux.fr

NOM DU DIRECTEUR

ou de la personne habilitée à représenter l'établissement :

Cécile CABRITA

N° FINESS : 280500281

CATEGORIE : 450 Service d’Aide aux Personnes Agées

COMPETENCE : Aide A Domicile

C.C.N.T. :

DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :

CAPACITE AUTORISEE : 32 500 HEURES

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N - 1 (classe 6-groupes II et III de produits)

III - VOTE DU BUDGET

B - INVESTISSEMENT -1- EMPLOIS
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	BP + BS + DM Exercice N	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel
2183	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé			
2184	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		380.16	
2188	MOBILIER			
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 937.50		
TOTAL		5 937.50	380.16	
001	Déficit d'investissement reporté			
004	Amortissements comptables excédentaires différés			
003	Excédent prévisionnel d'investissement			
TOTAL GENERAL DES EMPLOIS		5 937.50	380.16	

III - VOTE DU BUDGET

B - INVESTISSEMENT -2- RESSOURCES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	BP + BS + DM Exercice N	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel
10222	Augmentation des fonds propres F.C.T.V.A.			
491	Autres PROVISIONS POUR DEPREC. DES COMPTES DE REDEVABLE			
28184	MOBILIER(non budgétaire)	74.00	74.00	
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES(non budgétaire)	2 146.53	306.16	
TOTAL		2 220.53	380.16	
001	Excédent d'investissement reporté	3 716.97		
004	Amortissements comptables déficitaires différés			
007	Déficit prévisionnel d'investissement			
TOTAL GENERAL		5 937.50	380.16	

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	BP + BS + DM Exercice N (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures Nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante							
	ACHATS							
60618	AUTRES FOURNITURES NON STOCKABLES	4 000.00	17 114.16					
60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	11 583.00	11 583.00					
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	100.00	100.00					
6066	FOURNITURES MEDICALES							
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6256	MISSIONS	287.73						
6257	RECEPTIONS							
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENTS	260.00	260.00					
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	4 230.00	4 230.00					
TOTAL	GROUPE I	20 460.73	33 287.16					

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	BP + BS + DM Exercice N (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures Nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	II. Dépenses afférentes au personnel							
6215	PERSONNEL AFFECTE A L'ETABLISSEMENT	43 533.30	52 681.82					
6221	FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL							
6226	HONORAIRES	6 400.00	3 400.00					
6331	Versement mobilité	6 147.46	8 185.32					
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS CNFPT		4 667.84					
6334	COTISATIONS AU CENTRE NATIONALE DE GESTION (CDG)	3 301.56	654.83					
6336	COTISATION AU FOND POUR L'EMPLOI HOSPITALIER	4 839.94						
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES, VERS ASSIMILES S/REM							
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	334 322.86	325 707.98					
64112	NBI - SUP FAM - IND RES	16 288.96	15 086.87					
641184	INDEMNIE INFLATION							
641188	AUTRES	109 156.11	68 271.93		-29 115.38	-29 115.38		-29 115.38
64131	REMUNERATION PRINCIPALE	232 405.71	338 092.20					
64138	AUTRES INDEMNITES							
641384	INDEMNITE INFLATION							
641388	AUTRES	44 760.63	70 900.19					
64168	Emplois d'insertion – Autres							
64511	COTISATIONS URSSAF	26 776.55	12 690.82					
64513	COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	24 736.28	33 834.53					
64514	COTISATIONS ASSEDIC	23 356.11	15 828.92					
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU F.N.A.L.	3 028.53	3 964.47					
6473	ALLOCATIONS CHOMAGE							
6475	MEDECINE DU TRAVAIL							
64784	OEUVRES SOCIALES							
6488	AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	1 308.00	1 008.00					
TOTAL	GRUPE II	880 362.00	954 975.72		-29 115.38	-29 115.38		-29 115.38

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	BP + BS + DM Exercice N (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures Nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	III. Dépenses afférentes à la structure							
61353	Matériel de transport	29 050.00	29 050.00					
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES		3 050.00					
61521	BÂTIMENTS PUBLICS		640.00					
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	5 000.00	5 000.00					
61561	INFORMATIQUE	7 800.00	7 176.01					
61568	AUTRES	920.00	920.00					
6163	ASSURANCE TRANSPORT	7 800.00	7 791.20					
6165	RESPONSABILITE CIVILE	800.00	415.00					
6167	ASSURANCES CAPITAL DECES TITULAIRES	20 000.00	9 474.00					
61688	Autres risques		200.00					
617	ETUDES ET RECHERCHES							
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	5 268.40						
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	500.00	725.00					
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	100.00	100.00					
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
6518	Autres							
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR							
6588	AUTRES	3.00						
	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	29 415.38	300.00		29 115.38	29 115.38		29 115.38
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPREC., PROVISIONS							
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 220.53	380.16					
6817	DOT. AUX DEPR. DES ACTIFS CIRCULANTS	300.00	300.00					
TOTAL	GROUPE III	109 177.31	65 521.37		29 115.38	29 115.38		29 115.38
	TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	1 010 000.04	1 053 784.25					
002	Déficit d'exploitation reporté	20 000.00						
005	Amortissements comptables excédentaires différés							
006	Excédent d'exploitation prévisionnel de l'exercic							
	TOTAL EQUILIBRE	1 030 000.04	1 053 784.25					

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -2- RECETTES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	BP + BS + DM Exercice N (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures Nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	I. Produits de la tarification							
733141	SAAD TARIF HORAIRE	612 513.96	741 058.50					
73412	SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domici	188 912.00	131 044.87					
7388	AUTRES	75 561.00	104 485.68					
TOTAL	GRUPE I	876 986.96	976 589.05					

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	BP + BS + DM Exercice N (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures Nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	II. Autres produits relatifs à l'exploitation							
7488	AUTRES	113 013.04	43 228.20					
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		3.00					
6419	REMBOURSEMENT S/REM. PERSONNEL NON MEDICAL	40 000.04	14 200.00					
TOTAL	GRUPE II	153 013.08	57 431.20					

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -2- RECETTES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	BP + BS + DM Exercice N (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures Nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	ATTENUATIONS DE CHARGES							
6459	REM.S/CHARGES DE SECURITE SOC.ET PREVOYANCE							
TOTAL	ATTENUATIONS DE CHARGES							
Groupe	III. Produits financiers produits non encaissabl							
773	PRODUITS EXCEPTIONNELS MANDATS ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR							
TOTAL	GROUPE III							
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		1 030 000.04	1 034 020.25					
002	Excédent d'exploitation reporté		19 764.00					
005	Amortissements comptables déficitaires différés							
006	Déficit d'exploitation prévisionnel de l'exercice							
	TOTAL EQUILIBRE	1 030 000.04	1 053 784.25					

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membre présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 VOTES : Pour : 12
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 09/10/2024




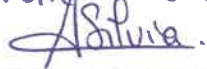

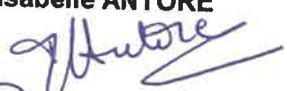
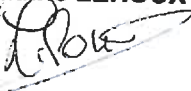
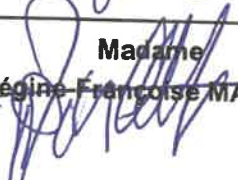



Présenté par le Vice-Président Monsieur Mounir CHAKKAR,
 A Dreux le 18/10/2024

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session le 18/10/2024
 A Dreux le 18/10/2024

Les membres du Conseil d'Administration

Monsieur Pierre-Frédéric BILLET
 Maire de Dreux - Président du Centre Communal d'Action Sociale
 Pouvoir à Monsieur Mounir CHAKKAR



Monsieur Mounir CHAKKAR 	Madame Silvia COUSIN 	Madame Josette MARTIN <i>Excusée</i>
Madame Christine PICARD 	Madame Caroline VABRE Pouvoir à S. Cousin 	Madame Valérie VERDIER DAUTREME 
Madame Sophie WILLEMIN <i>Excusée</i>	Madame Carine GENTIL <i>Excusée</i>	Madame Isabelle ANTORE 
Madame Nadine CHOLIN <i>Excusée</i>	Madame Nadine LEHOUX 	Madame Régine-Françoise MAILLET 
Madame Marie-Christine RUTKOWSKI <i>Excusée</i>	Madame Nadine TOUTAIN 	Monsieur Jacques DAUTREME 
Monsieur Philippe VISERY 		

Certifié exécutoire par le Vice-Président, compte tenu de la transmission en préfecture le
 et la publication le

A Dreux, le

Accusé de réception en préfecture
 028-262800584-20241018-55-2024-DE
 Date de télétransmission : 23/10/2024
 Date de réception préfecture : 23/10/2024